

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GEOGRAPHIQUES ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Hadrien Dubucs et Jean-Baptiste Frétiigny

Coefficient : 5

Durée de préparation : 1 heure ; durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujet donné : carte IGN au 1/25 000^e sur la France complétée par deux documents d'appui (image, graphique, texte ou carte) pour répondre au sujet indiqué

Modalités de tirage d'un sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : atlas

14 candidates et candidats se sont présentés à l'épreuve cette année. Ils ont fait montre de performances orales des plus honorables dans l'ensemble, témoignant de la qualité de leur préparation. La moyenne s'élève ainsi à 14,6, la médiane à 15. La note minimale est 8, la note maximale est 20 et l'écart-type de la distribution est 3,4.

Le dispositif de l'épreuve s'inscrit dans la continuité des années précédentes. Le sujet et la mobilisation de la carte topographique pour y répondre restent au cœur de l'attention. Les documents d'accompagnement, généralement sur une page, relèvent d'éclairages ponctuels, mais à ne pas négliger, et marquent combien la discipline mobilise aujourd'hui une palette particulièrement vaste de matériaux de réflexion.

La méthodologie d'ensemble déployée par les candidats se révèle souvent solide. Elle s'inscrit dans le droit fil des recommandations formulées dans les précédents rapports, auxquelles le jury renvoie les candidats et les préparateurs. La marge de progression possible n'est toutefois pas négligeable au regard de divers points d'importance pour la réussite des candidats.

La localisation et la contextualisation de l'espace étudié ne sont pas suffisamment explicitées et exploitées dans le raisonnement géographique, alors même que les candidats disposent d'un atlas dans la salle de préparation et que des connaissances de base sur la France peuvent largement y remédier. La précision à ce sujet peut permettre d'éviter les généralités trop englobantes, comme celle qui consiste à assimiler la Côte d'Opale aux « territoires du nord de la France » ayant souffert de la désindustrialisation. Indiquer que l'on a affaire à un espace frontalier, de petite ou de grande couronne parisienne, de moyenne montagne ou à une ville administrative est essentiel et permet d'orienter l'analyse. Prêter attention à la proximité du Bassin Parisien permet de voir en quoi le port de Rouen est l'exutoire d'une des plus grandes régions céréalières d'Europe ou ce que la côte du vignoble de champagne doit à sa position en limite du bassin sédimentaire. Replacer l'évolution des activités portuaires à plus large échelle permet de mieux saisir leur glissement vers l'aval. Apprécier la situation de Grenoble par rapport à Lyon, Turin et Genève peut mettre sur la voie des réseaux de coopération scientifique et industrielle qui jouent un rôle clé dans l'innovation technologique métropolitaine. On ne saurait donc trop recommander aux candidats de prêter attention à ces échelles plus vastes d'analyse que celle du 1/25 000^e. Il est par ailleurs toujours intéressant de réfléchir à des comparaisons avec d'autres espaces afin de monter en généralité ou souligner des contrastes lorsque cela s'avère pertinent – au moment de la conclusion par exemple.

L'approche territoriale peut être grandement consolidée en ayant bien conscience que territoire n'est pas synonyme d'espace et que les logiques d'acteurs, les stratégies et les expériences sociales, politiques et culturelles, individuelles et collectives, les enjeux de pratiques, de représentations et de perception ont toutes leur place dans la réflexion. Des institutions comme la CNR (Compagnie Nationale du Rhône), l'ONF (Office National des Forêts), le statut de grand port maritime, les coopératives et les grandes maisons sont partie intégrante d'une réflexion sur l'aménagement de la vallée du Rhône, des forêts domaniales, d'une ville comme Rouen ou des productions viticoles alsacienne et champenoise. L'attention à la bi-activité ou à la saisonnalité du travail de certains des habitants de moyenne montagne est tout aussi révélatrice de la structuration d'un territoire, dans ses pratiques, ses interdépendances et dans ses rythmes. Enfin, l'innovation gagne à être saisie au prisme de la proximité qui favorise les échanges d'idées et d'informations entre acteurs d'un même territoire.

Pour éviter le risque d'un exposé tendant à juxtaposer plus qu'à articuler les thèmes abordés, le travail d'analyse conceptuelle et de problématisation à partir des termes du sujet gagnerait à être renforcé. Cela implique de prêter davantage d'attention au sens précis du vocabulaire employé : le terme de dynamiques par exemple invite à interroger une pluralité d'échelles de temps dans l'évolution des territoires étudiés, des ruptures ou des continuités, des inversions de situation, etc. Le lexique, plus généralement, gagne encore à être davantage maîtrisé, notamment en termes d'échelles d'application des notions. Parler de littoralisation ou de macrocéphalie à fine échelle par exemple ne va pas de soi dans le premier cas et n'a guère de sens dans le deuxième.

Lors du commentaire, l'administration de la preuve doit passer par plusieurs descriptions significatives à fine échelle, qu'il s'agisse de la morphologie urbaine d'un quartier résidentiel, de la formation et de l'entretien d'un système de polders ou bien d'une journée type possible d'un habitant du périurbain. Qualifier tel ou tel espace d'aisé sans mettre en évidence les signes sociaux et spatiaux qui permettent d'en apprécier l'opulence ne permet pas d'illustrer véritablement le propos. Ces moments d'analyse à micro-échelle sont d'autant plus importants qu'ils permettent d'apprécier la précision du vocabulaire et la qualité du regard posé sur les espaces étudiés. Pour leur démonstration, les candidats ne doivent pas hésiter à faire feu de tout bois lorsque cela s'avère pertinent, en mobilisant l'image ou la carte de localisation du carton de la carte ou en isolant un champ lexical dans un texte. Isoler quelques données quantitatives peut s'avérer particulièrement fructueux, qu'elles soient relevées, sur la carte ou sur les documents, ou bien transformées et calculées, comme les densités à l'échelle du territoire communal. La maîtrise des ordres de grandeur de certaines données est utile, comme celui de la taille moyenne des exploitations viticoles ou céréalières.

D'un point de vue plus thématique, trois champs requièrent plus que d'autres davantage de maîtrise. Les fondamentaux de la géographie urbaine tout d'abord doivent être davantage assimilés. La notion d'aire urbaine comme celle de périurbain ne peuvent rester mal identifiées, tant elles sont d'importance pour les espaces étudiés. Si les notions d'urbanisation en doigt de gants le long des axes de communication et d'urbanisation en nappe semblent davantage acquises, celles de front d'urbanisation, de hiérarchie urbaine ou de polycentrisme ne sont guère investies. Le champ de l'environnement, ensuite, appelle davantage d'intérêt. Pour analyser l'urbanisation, les contraintes de site gagnent à être davantage prises en compte telles que l'étroitesse d'une plaine littorale, l'effet de coupure introduit par un estuaire, la dissymétrie des versants des boucles de la Seine ou les formes d'exposition aux risques. Être conscient de la richesse de la biodiversité des zones humides ou connaître des grands

événements géomorphologiques tels que la transgression flandrienne s'avère utile. Enfin, le champ du tourisme, l'identification des générations de stations balnéaires et montagnardes doit s'accompagner de la mention de leur période d'apparition afin de les situer temporellement. En outre, on ne serait trop recommander de qualifier assez finement les formes de tourisme, ce en quoi excellent d'ailleurs certains candidats : la catégorie de tourisme vert par exemple ne doit pas obérer celles de tourisme populaire, familial, gastronomique, de groupes scolaires, etc.

A noter par ailleurs que le sujet portant sur une carte de 2002 de territoires alors fragments d'un département d'outre-mer (Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dans sa partie française), accompagné de documents portant notamment sur leur changement de statut, a donné lieu au meilleur oral de l'année. Ce type de sujet n'en reste pas moins placé en limite du programme, celui-ci portant sur la France métropolitaine et les DROM, et n'a pas vocation à être reconduit.

Enfin, comme les années précédentes, il faut rappeler que l'entretien qui suit l'exposé joue un rôle très important dans l'évaluation finale, et qu'il est toujours au bénéfice du candidat lorsque celui-ci profite des remarques du jury pour préciser son propos, nuancer ou enrichir son argumentation.

Le jury tient à remercier chaleureusement les candidats et les préparateurs pour la qualité de leur travail.

Liste des sujets proposés (toujours centrés sur l'analyse d'une carte topographique au 1/25 000^e) :

- 1) Technopole et territoire : la carte de Grenoble (2016) – carte sur la répartition des activités et chronologie des opérations publiques d'aménagement à l'échelle de l'agglomération, extraites du rapport de présentation du SCOT de la région urbaine grenobloise de 2012.
- 2) Les contrastes de mise en valeur agricole des territoires ruraux : la carte de Vertus (2003) – document juxtaposant la photographie aérienne et la cartographie des parcelles cadastrales à proximité de Bergères-les-Vertus à partir du Géoportail et court extrait d'un dictionnaire des toponymes.
- 3) Formes et dynamiques urbaines d'une capitale régionale : la carte de Bordeaux (2010) – documents annexes : photographie aérienne et extrait de la carte d'État-Major de 1866.
- 4) Les territoires du périurbain sur la carte de Rambouillet (2010) – photographie aérienne et extrait du site internet du parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.
- 5) Les dynamiques des territoires montagnards sur la carte d'Ossau (2005) – carte du solde migratoire communal entre 1999 et 2012 réalisée à partir du site internet de l'observatoire des territoires et extrait d'un article de presse sur la passerelle du fort du Portalet.
- 6) Aménagements et mises en valeur d'une vallée fluviale sur la carte de Valence (2003) – photographie aérienne et extrait du plan 2014-2018 « Pour un développement durable de la vallée du Rhône » de la Compagnie Nationale du Rhône.
- 7) Un littoral et son arrière-pays sur la carte du Tréport (2004) – photographie aérienne et carte postale de 1915 sur le rallye du Tréport devant le casino.
- 8) Les dynamiques contrastées des périphéries du Midi méditerranéen sur la carte de Banyuls (2006) – photographie aérienne et carte du taux de natalité moyen par

commune de la période 1999-2012 réalisée à partir du site internet de l'observatoire des territoires.

- 9) Les défis du développement urbain d'une capitale régionale et de son arrière-pays au regard de la carte d'Ajaccio (2008) – carte sur le nombre d'emplois par commune dans l'aire urbaine d'Ajaccio en 2012 et court extrait d'un article de presse sur les violences urbaines et la ségrégation sociale et spatiale à Ajaccio.
- 10) Les dynamiques d'un espace littoral sur la carte de Noirmoutier (2008) – documents annexes : photographie aérienne et graphique sur l'évolution mensuelle de la population résidente de certaines communes littorales des Pays de la Loire en 2006 extrait d'un dossier régional de l'Insee.
- 11) La ville et son fleuve : la carte de Rouen (2009) – carte du projet stratégique 2014-2019 du grand port maritime de Rouen et extrait d'un article de presse illustré sur la recomposition urbaine de la rive gauche de Rouen.
- 12) Les mises en valeur d'un espace de montagne sur la carte de Villard-de-Lans (2003) – photographie aérienne et plan des pistes du domaine de Villard-de-Lans.
- 13) Des territoires insulaires ultra-marins dans la mondialisation : la carte des îles Saint-Martin et Saint-Barthélemy (2002) – extraits d'un site internet consacré au tourisme aux Antilles et d'un article d'une revue scientifique sur Saint-Martin.
- 14) Dynamiques urbaines et rurales sur la carte de Colmar (2009) – photographies aériennes de la périphérie de Colmar et du village d'Eiguishheim.